

le lien à



Un budget 2017 équilibré



LA VIE DES SERVICES :
Petite Enfance p.8

AGENDA :
Fête de Saint-Jean p.19

VILLE DE
saintjean
www.mairie-saintjean.fr

ça s'est passé



19-MARS ET 8-MAI

Défilé de l'esplanade de la mairie jusqu'au Monument aux morts en présence des élus municipaux et des portes drapeaux venus nombreux pour l'occasion.



4 AVRIL

5 chèvres des Pyrénées sont arrivées à Saint-Jean et ont pris leur aise dans le Bois des Planes, avec pour mission de débroussailler et d'entretenir le sous-bois.

DU 9 AU 21 MAI

« le Propulseur », Fab Lab itinérant s'est arrêté à Saint-Jean jusqu'au 21 mai. Découverte et manipulation d'imprimantes 3D, découpe laser et vinyle sur le thème de « La Nature en Ville »



23 MAI

Une grande partie des écoliers et collégiens de Saint-Jean étaient mobilisés pour la « journée nationale de la Résistance »



28 MARS

Saint-Jean a été très honorée d'accueillir Josef Schovanec, philosophe écrivain atteint d'autisme, pour animer une conférence : « les enfants atteints d'autisme grandissent aussi... »

7 AVRIL

Les jeunes de 12 à 20 ans ont fait leur cinéma avec la 7^{ème} édition du Festival de court-métrage organisé par la MJC, avec cette année la participation de jeunes Polonais et Belges.



17 MAI

JOURNÉE DES DROITS DE L'HOMME

Saint-Jean a accueilli cette manifestation métropolitaine qui a réuni une centaine d'enfants. Simulations de procès, de conseils municipaux, partage de l'engagement pour une cité plus juste, plus respectueuse des droits de chacun.



BUDGET

Le budget expliqué 4

LA VIE DES SERVICES

Petite Enfance 8

SOCIAL

Solidarité et Famille 9

ÉDUCATION

Point sur la rentrée 10

ENVIRONNEMENT

Éco-pâturage, éco-responsable et le rucher 12

ZOOM SUR

les fêtes de Saint-Jean 13

HISTOIRE

Nom des rues 14

BIBLIOTHÈQUE/ LUDOTHÈQUE

Partir en livre 15

Le coup de cœur 15

TRAVAUX

16

URBANISME

Contentieux PLU 17

VIE ASSOCIATIVE

DVMO (suite) 18

Les amis de Fambines 19

Les anciens romains 19

TOULOUSE MÉTROPOLE

Budget 20

SPORT

Club de Handball 20

Séverine Pinaud 20

ÉTAT-CIVIL/EN BREF

À votre service 21

TRIBUNE LIBRE

22

LE COUP DE CŒUR

23



Magazine municipal Juin 2017 - N° 89

Directeur de la publication : Marie-Dominique Vézian Mairie :

05 61 37 63 00 • Rédaction et photos : Service Communication •

Conception, réalisation et infographies : MicroSophia 05 62 71 01 26

Site internet : Retrouvez toutes ces informations sur le site officiel

de votre commune : www.mairie-saintjean.fr. Vous pouvez adresser

vos messages à : contact@mairie-saintjean.fr



édito



Madame, Monsieur,

Mesdames, Messieurs,

Vous le savez, j'avais placé l'exercice budgétaire 2016 sous les signes de la vigilance et de la prudence.

La dégradation de notre épargne, principalement due aux baisses de recettes subies, mais aussi au niveau des dépenses de fonctionnement de notre collectivité nous a obligé à augmenter les taux de fiscalité pour maintenir la qualité des services publics Saint-Jeannais.

Grâce à l'effort de tous, l'exécution du budget 2016 a été des plus satisfaisantes, permettant même de dégager des ressources supérieures à celles attendues. Ainsi, il n'y aura pas de hausse des taux de la fiscalité communale en 2017, et le niveau d'épargne sera des plus acceptables en cette période financièrement serrée, ce qui nous permettra de continuer à investir pour le bien de tous.

La petite enfance est un des domaines dans lequel la commune investit plus particulièrement. Que ce soit dans l'accompagnement des crèches gérées par nos partenaires, ou bien par la gestion du Relais d'Assistants Maternelles ou le Lieu d'Accueil Enfants Parents, le service municipal de la petite enfance est présent pour vous accompagner dans vos premiers pas de parents. Je vous invite à découvrir ce service dans les pages de ce numéro.

Par ailleurs, ce premier semestre 2017 a été marqué par l'annulation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune par arrêté du 14 mars 2017 de la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux. En effet, à la demande de 3 requêteurs, le tribunal a estimé que la délibération de la commune du 28 janvier 2008 prescrivant ce PLU était trop générale sur les orientations du futur document d'urbanisme.

De ce fait, le Plan d'Occupation des Sols approuvé en 2002 et modifié en 2005, est redevenu le document d'urbanisme réglementaire.

Il s'agit maintenant, pour la commune, de mettre en œuvre ses orientations d'aménagement et d'urbanisme qu'elle promet dans le prochain PLUi-H de Toulouse Métropole, en cours d'élaboration.

Cette décision ne nous arrêtera pas dans la volonté de faire de Saint-Jean une ville qui se développe de façon maîtrisée et raisonnée, dans laquelle il fera toujours aussi bon « vivre ensemble ».

Je vous souhaite un bon été à toutes et à tous,

Bien fidèlement,

Marie-Dominique Vézian,
Maire de Saint-Jean et conseillère départementale



Une gestion maîtrisée du budget 2016

Grâce à l'effort de tous, la gestion du budget de la commune a permis de dégager un excédent de fonctionnement de 445 303 € et un excédent d'investissement de 570 612 €.

Ces résultats permettent à Saint-Jean de maintenir sa capacité d'investissement et de fonctionnement des services publics.

LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

Acquisition
du terrain Belbèze
1 415 000 €

Les Granges
1 098 628 €

Travaux sur
les équipements
sportifs
246 622 €

Travaux
dans
les écoles
201 101 €

Entretien de
bâtiments
publics
132 196 €

Équipement
des
services
99 675 €

3 482 593 €

Mise en
accessibilité
des bâtiments
138 844 €

Informative
et fibre
optique
107 503 €

Aménagement
du domaine
public
42 825 €

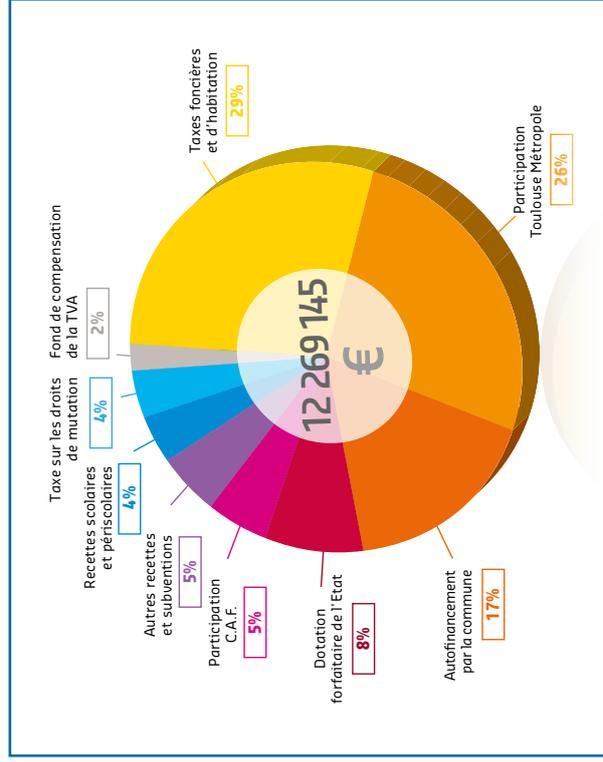
QUE FAIT LA COMMUNE AVEC 100 € ?

Dépenses totales 2016 par politique publique

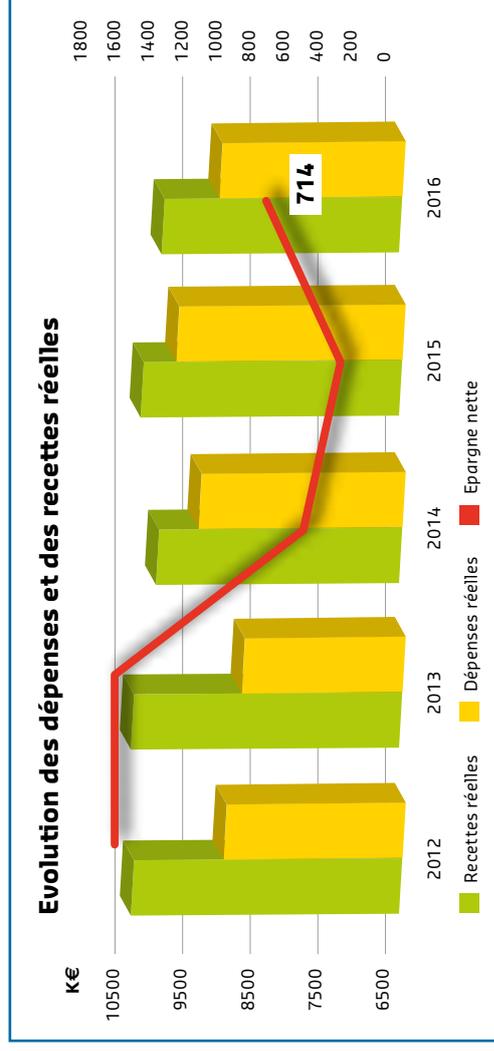
 31 € Fonctionnement de la commune	 24 € Jeunesse	 15 € Enseignement - formation
 15 € Aménagement et entretien du patrimoine	 4 € Culture - bibliothèque	 4 € Famille et logement
 3 € Sports et équipements sportifs	 2 € Interventions sociales et santé	 2 € Sécurité et salubrité publique



D'OÙ PROVIENNENT LES RECETTES ?



UNE ÉPARGNE QUI SE CONSOLIDE



Après 2 années moroses, l'épargne nette de la commune dégagée en fin d'année 2016 est en nette progression, du fait d'un plan d'économie important, dans un contexte de recettes en baisse malgré l'évolution de la fiscalité.

Les prévisions pour 2017

CE QU'IL FAUT RETENIR

- ➔ Les taux de fiscalité n'augmentent pas
- ➔ La commune n'emprunte pas, la dette continue donc de baisser
- ➔ Les services publics existants sont totalement maintenus
- ⬆ De nombreux travaux d'amélioration du patrimoine communal sont lancés

DES PROJETS TOUJOURS PRÉSENTS !



Les travaux de réfection de l'hôtel de ville pour 177 000 €



La participation à la rénovation de la piscine de L'Union pour 100 000 €

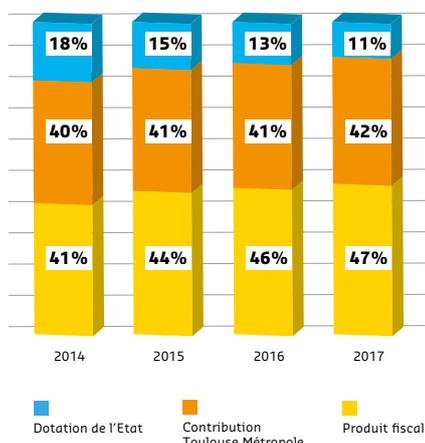


La réfection des ateliers municipaux pour 269 500 €

UNE BAISSÉ CONTINUE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

Avec une nouvelle baisse de 150 000 € en 2017, la commune a perdu plus de 700 000 € de dotations de l'Etat depuis 2014, soit une perte cumulée de 2,1 M€. De ce fait, la part des dotations dans les recettes de la commune est en forte baisse.

Part des principales recettes dans le produit total 2017



Les installations sportives de la commune, dont la rénovation du gymnase Alex Jany pour 73 000 €, le chauffage du boulodrome pour 20 000 €, l'achat de matériel sportif pour 14 000 €



Les travaux de réfection de l'école du centre pour 153 100 €

Mais aussi :

- la poursuite des travaux de mise en accessibilité des ERP, pour 274 800 € ;
- l'amélioration des espaces verts communaux et notamment des abords du lac pour environ 127 200 € ;
- le renouvellement du matériel des services municipaux, pour environ 112 240 € ;
- des travaux de réfection de l'espace Palumbo pour 35 000 € ;
- la réfection du bâtiment abritant la CPAM pour 62 000 €.



.....L'interview de Bruno Espic.....

Bruno Espic, adjoint au Maire délégué aux finances, commente le budget 2017



2016, une année réussie ?

Il est sûr que les perspectives que nous avons, suite à l'audit réalisé en 2015, ne nous incitaient pas à l'optimisme.

Nous avons donc pris les mesures qui nous semblaient nécessaires pour garantir un niveau d'épargne suffisant. Non seulement nous avons demandé un effort aux contribuables, mais une nouvelle organisation des services ainsi qu'une meilleure gestion des crédits nous ont permis d'obtenir des excédents budgétaires supérieurs à nos attentes.

Quelles sont alors les perspectives pour 2017 ?

Le contexte économique général n'est pas meilleur. Les dotations de l'Etat baissent encore, des dépenses obligatoires augmentent comme les pénalités pour manque de logement social malgré les efforts réalisés par la commune. Nous perdons aussi une partie des aides de la CAF du fait de la réforme de leurs subventions. Toutefois, nous sommes parvenus, grâce aux résultats de 2016, à

écrire un budget équilibré, permettant de maintenir toutes les actions publiques existantes, tout en développant de nouvelles. De plus, nous pouvons autofinancer entièrement « Les Granges » ce qui contribue à diminuer l'endettement de la commune qui était déjà très faible.

Cela ne va-t-il pas obérer la capacité d'investissement de la commune pour 2018 ?

Non car les résultats de 2016, ajoutés aux excédents des années précédentes, nous permettent également de préserver notre capacité d'investissement pour 2018 et les années suivantes. C'est pourquoi nous lançons dès à présent, les études pour la réalisation d'un nouveau bâtiment pour les écoles du Centre dont les travaux devraient démarrer en 2019. De plus, nous continuons de moderniser les équipements communaux, comme le gymnase Alex-Jany pour lequel nous prévoyons d'importants travaux en 2018.



Petite Enfance



Depuis plusieurs années, la commune a investi le domaine de la petite enfance. Céline Moretto, adjointe au Maire déléguée à l'Éducation, à la Famille et à la Petite Enfance, en a la charge politique tandis que Françoise Gonzalez, directrice du Pôle Solidarité et Petite Enfance, en assure la direction technique. Ainsi, le service met en œuvre des actions et des moyens pour faciliter la garde des plus petits saint-jeannais.

Le Service Petite Enfance

La commune possède 2 crèches dont les gestions sont confiées à la Mutualité Française et à Loisirs Education Citoyenneté,



Françoise Gonzalez avec Céline Moretto

et qui proposent 76 places. La Maison de l'Enfance et de la Famille regroupe, quant à elle, un Relais d'Assistantes Maternelles, un Lieu d'Accueil Enfant Parent et une salle d'activité pour le Centre Social. Afin de faciliter les démarches des familles, parents et futurs parents, et apporter une réponse adaptée à leur demande de mode de garde pour leur enfant, le service assure la coordination des différents modes d'accueil en relation avec le Service de Protection Maternelle Infantile (PMI) du Conseil Départemental de la Haute-Garonne et la Caisse d'Allocations Familiales.

Un dossier unique d'inscription est à constituer auprès du Service Petite Enfance (Nadège Clarens, Educatrice de Jeunes Enfants) le lundi et jeudi de 9h à 12h sur rendez-vous :
Service Petite Enfance :
Espace Victor Hugo
4 chemin du Bois de Saget
Tél. : 05 61 37 88 32.

Les crèches de Saint-Jean

- **La crèche multiaccueils « Au Pays des Fées »** (48 agréments) est gérée par la Mutualité Française de la Haute Garonne depuis janvier 2012. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Directrices : Madame Isabelle Moullet et Madame Laurence Cazanave - Place François Mitterrand - Tél. : 05 62 89 05 95 (**fermeture du lundi 31 juillet au vendredi 18 août 2017**).
- **La crèche multiaccueils « La Pitchounelle »** (28 agréments) est gérée par l'association Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud depuis septembre 2013. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Directrice : Madame Marie-Françoise Capel - 20 avenue de Les-tang - Tél. : 05 61 74 34 50 (**fermeture du lundi 31 juillet au lundi 21 août 2017 inclus**).

Les assistantes maternelles

74 assistantes Maternelles sont agréées sur la commune dont 3 sont regroupées dans l'association MAM « Les Crocs Mignons » depuis janvier 2013. Les informations sur les assistantes mater-



Marie Rouhaud et Nadège Clarens

nelles sont disponibles auprès du Service de Protection Maternelle Infantile de la Maison des Solidarités du Conseil Départemental, 8 Chemin du Bois de Saget - Tél. : 05 34 25 50 50 ou auprès du Relais d'Assistantes Maternelles.

La commune organise un comité Petite Enfance. Composé de l'élue en charge du secteur, des représentants des structures d'accueil, de la PMI et la CAF, la commission gère l'attribution des places en fonction des critères retenus (familiaux, sociaux, professionnels...), assure le suivi des projets mis en œuvre dans les structures et dressent les bilans de la gestion par les organismes.

Le Relais Assistantes Maternelles

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) accompagne les parents et futurs parents dans leurs démarches de recherche de mode de garde et les informe sur la législation, les prestations familiales, les droits des parents employeurs. Sous la responsabilité de Marie Rouhaud, psychologue diplômée, le RAM propose 4 accueils collectifs (lundi, mercredi, jeudi et vendredi matin) pour les assistantes maternelles accompagnées des enfants dont elles ont la garde. Il participe à leur professionnalisation et propose la liste actualisée des assistantes maternelles agréées.

Le RAM organise en outre des manifestations comme lors du Carnaval de la commune ou la cérémonie des petits lauréats qui marque le passage des enfants qui feront leur rentrée à l'école maternelle en septembre 2017

La Fête de l'Été de la Maison de l'Enfance et de la Famille se déroulera le samedi 24 juin à partir de 15h30 pour tous les enfants, parents et assistantes maternelles du RAM et du Lieu d'Accueil Enfants et Parents.

Enfin, la ville s'est mobilisée lors de la **Journée mondiale de l'autisme**. Les familles du Lieu d'Accueil Enfants Parents, les assistantes maternelles du RAM et la crèche multi-accueil La Pitchounelle ont animé un stand de sensibilisation et d'information.



Espace Ecoute Famille

Depuis octobre 2016, un nouvel espace dédiée à la famille a été créé pour accompagner les parents. Cet espace s'adresse à tous ceux qui rencontrent des difficultés familiales avec leurs enfants, adolescents, jeunes, entre frères et sœurs, parents, et qui ont besoin d'un conseil, d'une orientation, d'une écoute dans un espace « confidentiel ». L'objectif est de consolider les liens familiaux, d'accompagner la fonction parentale et le lien social. Des profes-

sionnelles de l'enfance et de la famille, (Psychologue, Educatrice de Jeunes Enfants et Travailleur Social) accueillent individuellement et anonymement les familles dans leur diversité parentale et culturelle, les familles fragilisées en situation de rupture pour lesquelles un accompagnement est proposé, sur rendez-vous, en partenariat avec les professionnels du territoire.

Information - Tél. : 05 62 89 48 27.

Le Service Prévention et Médiation Sociale

- Des actions de prévention sont proposées au collège autour d'espaces et groupes de paroles sur les problématiques telles que le respect des autres, la tolérance, les différences, les conduites à risques, les addictions avec ou sans produit.
- Des interventions dans les trois écoles élémentaires sont organisées sur les temps d'accueil de loisirs pour libérer la parole et aborder des sujets tels que le harcèlement scolaire ou la violence à l'école.
- Des journées jeux sans écran sont organisées pendant les vacances avec la ludothèque le mardi 4, mercredi 5, mardi 18, mercredi 19, mercredi 26 et jeudi 27 juillet, mardi 29 et mer-

credi 30 août. Ces journées s'adressent aux adolescents et aux jeunes de 10 à 16 ans pour retrouver le plaisir de jouer ensemble autour de jeux de stratégie et plateaux, de jeux coopératifs. Ces ac-

tions de prévention des « addictions à l'écran » sont organisées tout au long de l'année et visent à redécouvrir le jeu sans se désocialiser, s'isoler ou s'enfermer dans un monde virtuel devant un écran.



Frédéric, Lucas et Olivier du Service Prévention Médiation.

« Un nouveau programme d'activités pour toute la famille... »

Animations pour tous : passer du temps en famille, partager avec d'autres parents, grands-parents et avec vos enfants ou petits-enfants de 5 à 12 ans, le Centre Social propose des activités pour créer, explorer, jouer, cuisiner... tous ensemble à la **Maison de l'Enfance et de la Famille et Résidence du Soleil**.

Les Temps forts du programme :

- Animation « Vive les fruits et légumes de l'été » samedi 1^{er} juillet de 9h30 à 12h sur le marché de plein vent et vendredi 30 juin de 10h à 12h atelier cuisine avec la diététicienne d'Interfel.
- Une « soirée jeux en familles » avec un pique-nique partagé dans le parc de l'Espace Victor Hugo est organisée vendredi 30 juin à partir de 18 h 30 avec le Centre Social et la ludothèque.
Information et inscription :
Tél. : 05 61 37 88 31 et 06 33 00 27 32 centre.social@mairie-saintjean.fr et prevention.mediation@mairie-saintjean.fr
- Sortie à la mer à Gruissan samedi 8 juillet de 8h30 à 18h30 (tarif : 6 et 12 euros)
Information et inscription : Tél. : 05 61 37 88 31 - centre.social@mairie-saintjean.fr



Préparation de la rentrée 2017 : à l'écoute des besoins des familles

En février et mars 2017, la Ville a lancé une enquête auprès des familles pour mieux connaître leurs besoins et leurs attentes sur les services péri et extrascolaires (Alae, Alsh et Club Ados). Malgré la faiblesse de l'échantillon ayant répondu, les résultats confirment des hypothèses formulées par le service Education.

Aussi, la préparation de la rentrée 2017 s'est-elle appuyée sur ces résultats, afin d'apporter les améliorations demandées par les parents. **Parmi les changements apportés durant les vacances scolaires :**



Le club ados en sortie à Natura Game.

ALSH :

La fermeture de l'ALSH pour les 3-11 ans s'effectuera l'avant dernière semaine avant la rentrée scolaire et non pas la dernière semaine. Attention, ce changement ne pourra être effectué qu'à compter de l'été 2018. Il s'agit là de prendre en compte les demandes des familles reprenant le chemin du travail dès fin août. Cette fermeture est nécessaire pour remettre en état les locaux, en vue de la préparation de la rentrée.

CLUB ADOS :

Le Club ados pour les 11-14 ans va, dès les vacances de Toussaint, voir son fonctionnement harmonisé sur celui de l'ALSH : tarifs à la journée et à la demi-journée entraînant une réservation préalable. Cela va permettre aux parents d'avoir l'assurance d'un accueil adapté et aux équipes de proposer des projets ou des sorties en fonction des souhaits des jeunes. Il est ainsi mis fin à l'adhésion annuelle, simplifiant ainsi les démarches pour les parents.

Les horaires restent inchangés : 8h45-18h. Dès l'été 2018, les élèves de CM2, futurs 6ème, auront eux-aussi la possibilité de fréquenter le Club Ados, se préparant ainsi à leur nouvelle vie de collégien.

Réservations Club Ados journée :

- Journée : 8h45-18h avec possibilité d'arrivée échelonnée jusqu'à 10h et de départ anticipé à partir de 16h
 - ou 1/2 journée : 8h45-13h ou 13h-18h
- Il revient aux parents de fournir le repas aux enfants (repas froids pouvant être réchauffés ou sandwiches).

TARIFICATION :

La facture, émise à la fin de chaque mois, comprenant l'ensemble des services consommés, est payable avant le 20 du mois suivant. La facturation ALAE s'effectue toujours par séquence (matin, midi et/ou soir). Toute séquence entamée est due. À compter de la rentrée 2017, aucun règlement ne sera demandé aux familles pour les sorties ALSH et Club Ados, ceci afin de favoriser au maximum les sorties-découvertes des enfants. Une sortie ou une animation extérieure est au minimum, proposée par semaine à chaque enfant et jeune.

Dates de fermeture 2017-2018 (dont une semaine commune pour les 2 structures) :

ALSH : du mardi 26 au vendredi 29 décembre 2017 inclus et du 20 au 24 août 2018 inclus. Réouverture le 27 août 2018

Club Ados :

- Intégralité des vacances de Noël 2017 : du mardi 26 décembre 2017 inclus au vendredi 5 janvier 2018 inclus
- Été 2018 : du 13 au 24 août 2018. Réouverture le 27 août 2018.

Le bal des CM2

Pour la 2^{ème} année consécutive, la Ville organise le grand bal des CM2, le **vendredi 7 juillet de 19h à 21h**, à l'Espace René-Cassin, salle Jean-Jaurès. Cet événement, interdit aux parents, est l'occasion pour les CM2 des 3 écoles de fêter ensemble la fin de l'année scolaire, de dire adieu aux animateurs présents pour la surveillance et de se préparer, en une sorte de rite initiatique, à entrer au Collège. Les parents sont invités à fournir des boissons.

**DOSSIER D'INSCRIPTION ALSH, CLUB ADOS, ALAE ET CANTINES**

Le dossier d'inscription aux activités municipales ALSH, ALAE, Club Ados et cantines pour l'année 2017-2018, envoyé pré-rempli aux parents des élèves des écoles maternelles et élémentaires, est à **retourner complet au Service Education avant le 16 juin 2017**.

Attention sans ce dossier votre enfant ne pourra pas être inscrit à une de ces activités le premier jour de la rentrée scolaire.

Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Possibilité d'accueil en dehors de ces horaires, sur rendez-vous.

Contact :

Service Education, 4, chemin du Bois-de-Saget à Saint-Jean,
education@mairie-saintjean.fr,
tél. : 05 67 20 00 20.

Éco pâturage

Toutes pimpantes et un brin malicieuses cinq chèvres sont arrivées à Saint-Jean. La ville, en effet, a décidé de mettre en place un éco-pâturage en phase expérimentale pour l'entretien du bois des Planes. Les caprins ont été reçus en grande pompe par Madame le Maire Marie-Dominique Vézian, Monsieur le député Gérard Bapt, des membres du conseil municipal et les enfants du centre de loisirs. Les jeunes de l'ALAÉ Saint-Jean Centre, très motivés, avaient en amont planché sur un sujet pertinent : quel nom leur donner ? Ils ont voté pour les appeler Castagnette, Clochette, Guitare, Maracas et Piano. Les chèvres ont découvert la commune côté minéral avant de s'approcher du bois des Planes. Après le petit défilé urbain les caprins ont découvert leur lieu boisé. Faisant montre d'un solide appétit, après le voyage matinal depuis l'Ariège, elles se sont mises tout de suite au



La transhumance passe devant le collège

travail, se délectant de verdure. Ces chèvres des Pyrénées, animaux rustiques, sont particulièrement friandes de ronces, genêts, lierre, noisetiers et autre feuillus. Les 9 759 m² du bois des Planes sont composés de 7 026 m² de sous-bois et 2 733 m² de prairie et représentent une surface adaptée pour un éco-pâturage puisque le sous-bois pentu est difficilement mécanisable. La chèvre des Pyrénées est particulièrement adaptée pour valoriser les milieux difficiles

et embroussaillés. Ses longs poils raides lui permettent de traverser les épines sans se blesser. Cette gestion naturelle des espaces verts favorise la biodiversité, le contrôle des espèces invasives, l'entretien des zones difficiles, la réduction des déchets verts et la sauvegarde des races animales anciennes.



Dans le bois des Planes

Visite de printemps au rucher

Au début du printemps, l'Association Abeillement Vôtre effectue sa traditionnelle visite des ruches municipales afin de vérifier que les butineuses ont bien résisté aux rigueurs de l'hiver. Cette visite permet de contrôler l'état sanitaire du rucher, le développement et l'activité des pensionnaires. Les apiculteurs observent donc les odeurs, l'aspect des abeilles, l'activité dans et devant la ruche ainsi que l'aspect du couvain* : homogénéité, couleur, forme des opercules, aspect général, quantité... Bonne nouvelle : tout va bien au rucher de Saint-Jean !



***Le savez-vous ?** Le couvain est l'ensemble des œufs, larves et nymphes, qui assure la reproduction et le renouvellement des abeilles. Protégé par les nourrices (ouvrières), il est situé au centre de la ruche, entouré de rayons de pollen et de miel, ce qui permet d'alimenter la future progéniture.



Une école construite au Sénégal par l'association Fambine

Éco responsable

Dans le cadre de la thématique municipale « Préservation des ressources naturelles », la commune a enclenché un partenariat avec l'association Les Amis de Fambine. Celle-ci porte différentes actions de développement local (lutte contre l'analphabétisme, la malnutrition et la pauvreté) en faveur du village de Fambine (Siné Saloum - Sénégal). L'association vous propose de vous associer à cette action, à la fois écologique et humanitaire. Pour cela, il suffit de ramener à l'accueil de la mairie qui centralise la collecte (conteneurs siglés à disposition) :

- stylos billes, effaceurs et correcteurs, marqueurs, surligneurs et feutres usagés (même mordillés ou cassés...) ;
- bouchons en liège.

Les objets récupérés seront recyclés dans les filières de traitement ad'hoc et l'argent récolté servira à financer les actions de terrain de l'association. Les services municipaux ont d'ores et déjà été sollicités, participez-vous aussi !

Contact et informations :
www.lesamisdefambine.fr

GOME OVER

- ✓ **STYLO BILLE**
- ✓ **EFFACEUR**
- ✓ **CORRECTEUR**
- ✓ **MARQUEUR**
- ✓ **SURLIGNEUR**
- ✓ **FEUTRE**

}

USAGÉS

Ils seront recyclés et généreront un bénéfice réinvesti sur l'île de Fambine, au Sénégal.
En partenariat avec l'association Les Amis de Fambine
www.lesamisdefambine.fr

Du 23 au 25 juin, Saint-Jean en fête

La tradition et l'esprit village continuent à perdurer à Saint-Jean. La Fête Foraine, temps festif, de relâchement, de détente et de plaisir partagé pour petits et grands, est un temps fort dans notre commune.

Dès 17h30, le vendredi 23 juin, le traditionnel dépôt de gerbe au monument aux Morts, par Madame le Maire va ouvrir les festivités. Il sera suivi d'un pot offert à la population par la municipalité, au Kiosque Gaston Defferre. La musique et la danse seront déjà au rendez-vous, donnant ainsi la tonalité, avec une démonstration de country par l'association Golden Hawks.

Ensuite, **la désormais célèbre soirée mousse**, sur fond musical avec le DJ Vincent, organisée par le Comité des Fêtes de Saint-Jean, s'adresse à 19h aux enfants puis de 21h à 2h du matin aux adultes.

45 stands de Forains seront présents durant tout le week-end sur la Place François Mitterrand, pour le plus grand bonheur de tous, petits et grands : Manèges à sensations, manèges enfantins, confiseries, parcours d'adresse, pêche aux canards, tirs ballons... Toutes les mesures ont été prises pour assurer la sécurité de chacun.

Une exposition réalisée par le Club Photos de Saint-Jean sera ouverte au public le samedi de 14h à minuit et le dimanche de 14h à 20h, à l'Espace Palumbo.



Samedi soir, toujours au Kiosque, l'orchestre de variétés « Houston » enflammera dès 21 heures la nuit Saint-Jeannaise.

Pour les sportifs lève-tôt du dimanche, les rencontres inter quartiers suivies d'un repas partagé (grillades et sandwiches sur place) organisées par le Comité des Fêtes se tiendront au lac de 10h à 16h30.

Le feu d'artifice, propice à l'émerveillement

et à l'éblouissement des yeux, sera tiré aux abords du lac à 22h30. Cette année, la Ville a souhaité qu'une attention particulière soit portée sur l'effet miroir du lac, avec des gerbes colorées. Un fond musical puissant et entraînant devrait enchanter le public.

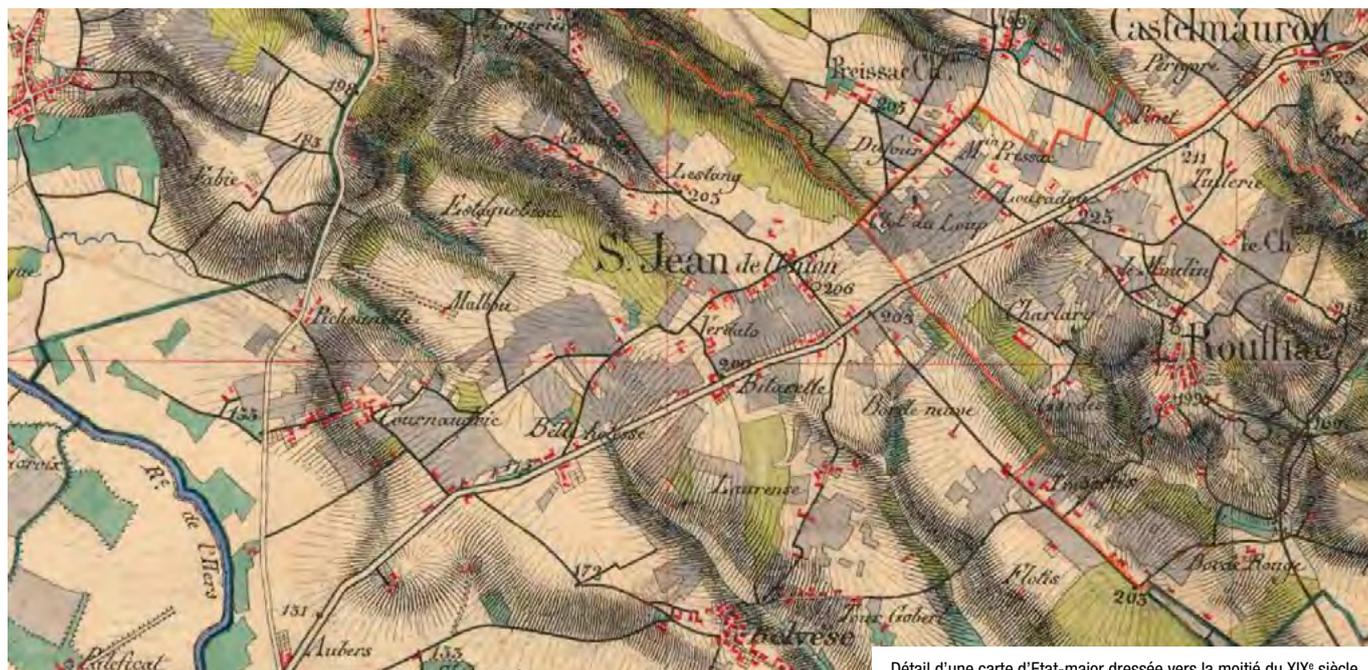
Enfin, **le bal animé par l'orchestre « Jean-Luc Vicente »** de 21h à 2h du matin clôturera les festivités.

À ne pas manquer :

Dimanche 24 septembre à l'Espace René-Cassin, ouverture de la saison culturelle 2017-2018 avec un concert des harmonies de L'Union et de Quint Fonsegrives (150 musiciens). Entrée libre et gratuite.



À la croisée des chemins



Détail d'une carte d'Etat-major dressée vers la moitié du XIX^e siècle.

« Sur les 579 hectares de terrains dont est composée la commune, 250 hectares sont annuellement ensemencés en blé donnant en moyenne 25 hectolitres par hectare ; 9 hectares en pommes de terre donnant en moyenne 20 hectolitres par hectare ; 90 hectares en sainfoin et luzerne produisant 35 000 quintaux ; 70 hectares de bois ; 100 hectares de vigne donnant en moyenne 21 hectolitres par hectare, restent comme propriété d'agrément et de pâture 260 hectares » notait dans sa monographie, vers 1885, l'instituteur de Saint-Jean M. Génos.

Pour le gibier il remarquait qu'il demeurait peu abondant « la population est trop laborieuse pour perdre son temps, aussi les chasseurs qu'on y rencontre n'habitent pas la localité ». Enfin l'enseignant nous dresse un inventaire du cheptel local. Il compte 50 bœufs, 40 vaches et 70 chevaux. Et d'ajouter : « Les habitants se rendent certains jours de foire à Montastruc, à Verfeil et plus particulièrement à Toulouse pour commercer ou échanger ». L'axe principal qui traverse la commune est la route nationale de Toulouse à Albi. Elle irrigue divers chemins vers

Lestang ou Estaquebiau voire des chemins en direction de Lacournaudric et Belbèze (L'Union) Montrabé et Castelmorou. La carte d'état-major ci-dessus désigne ces chemins ruraux voire vicinaux (en noir) qui relient les divers hameaux entre eux. L'auteur de cette carte a désigné notre commune du nom de « Saint-Jean de L'Union » alors que toutes deux se sont séparées un peu plus tôt en 1868. Auparavant tout ce terroir, cette paroisse, a porté le nom de Saint-Jean de Kyrie Eleison jusqu'à la Révolution française.

Histoire des rues



Après la cité des Castors où les noms de rues sont dédiés aux fleurs puis à Preissac où les voies portent des noms d'arbres voici les hommes de Lettres mis à l'honneur dans le lotissement « Clair Matin », des années 1970, qui longe l'allée Victor-Hugo. Parmi les noms de ces rues une d'elle rappelle la mémoire de notre Grand Corneille. Né le 6 juin 1606 à Rouen et mort le 1^{er} octobre 1684 à Paris, il est un dramaturge et poète français du XVII^e siècle. On doit à ce tragédien de nombreuses œuvres au sommet desquelles on pourrait sans barguigner placer Le Cid.



Jean-Baptiste Poquelin dit Molière est un comédien et dramaturge français, baptisé le 15 janvier 1622 en l'église Saint-Eustache à Paris et mort dans la même ville le 17 février 1673 alors qu'il jouait sa pièce Le Malade imaginaire... Une des rues du lotissement « Clair Matin » porte, depuis le début des années 1970, le nom de ce génie des Lettres. Il faut dire qu'il y est bien entouré avec les rues alentour baptisées des noms de Victor-Hugo, Jean-Jacques Rousseau, Corneille, Georges-Sand et des poètes Verlaine, Baudelaire, et Rimbaud !

BIBLIOTHÈQUE

Contes pour toutes petites oreilles

« Eau là là ! La goutte d'eau qui voulait rejoindre l'océan »

Un spectacle à découvrir dès 6 mois le mardi 13 juin à 10h30 à l'Espace Palumbo

Mêlant théâtre et marionnettes, ce spectacle embarque les tout-petits dans une aventure aquatique, poétique et sonore pleine de rebondissements...

Tarif : 3€ - Réservation à la bibliothèque.



Partir en livre

Avec Partir en livre, manifestation nationale, gratuite, populaire et festive, le livre sort de ses lieux habituels pour aller à la rencontre des enfants et des jeunes pour leur transmettre le plaisir de lire.

À Saint-Jean, les livres de la bibliothèque et les jeux de la ludothèque prendront le large du 20 au 25 juillet. On les retrouvera au bord du lac de la Tuilerie où un espace de détente sera aménagé spécialement pour la manifestation Partir en livre.

Retrouvez le programme d'animations dans l'agenda du Lien.



Atelier d'écriture

SOIREE LECTURE

Mercredi 14 juin à 19h

à l'espace Victor Hugo (salle des mariages)

Elles sont dix. Chaque mois sous le regard bienveillant de Sylvette Labat, elles rassemblent des mots, elles écrivent des nouvelles, des fragments, des poèmes... Pour clôturer ce cycle d'ateliers d'écriture, elles offrent le 14 juin une lecture de leurs textes. Un moment d'émotion, de rire, de partage à ne pas rater ! En guise d'entracte, un apéritif convivial sera proposé.

Quelques suggestions de lecture estivale :



Le premier été d'Anne Percin, Le temps des aubépines de Marie de Palet, Un appartement à Paris de Guillaume Musso, Le dimanche des mères de Graham Swift. La bibliothèque vous propose aussi des romans policiers : Nuit de Bernard Minier, En pays conquis de Thomas Bronnec, Dans l'ombre d'Arnaldur Indridason, Concerto pour quatre mains de Paul Colize

Atelier grainothèque



En partenariat avec l'association SCIENCES INFUSES

La grainothèque, installée à la bibliothèque depuis quelques mois, fonctionne selon le principe du troc. C'est gratuit, vous donnez, vous choisissez, vous emportez ! Toutes les graines sont les bienvenues : plantes potagères, fleurs décoratives, plantes sauvages. En France, seules les graines issues de récoltes personnelles peuvent être échangées gratuitement. Chacun peut donc récolter ses graines, les partager et favoriser ainsi la biodiversité.

Pour découvrir le monde passionnant des graines et leur potentiel incroyable, la bibliothèque en partenariat avec l'association Sciences infuses propose un cycle de 3 ateliers ouvert à tous.

Après la découverte de la germination et des différents types de graines, un deuxième rendez-vous est prévu le samedi 8 juillet de 14h à 17h dans le jardin de la bibliothèque.

Au programme : "La graine dans l'art et le jeu".

Plusieurs ateliers seront proposés :

- Musique : fabrication d'un bâton de pluie ou de maracas ;
- Art visuel : mandalas avec graines ;
- Jeu : initiation à l'awélé ;

Pour clôturer l'après-midi, ceux qui le souhaitent pourront découvrir les délicieuses boissons à base de plantes de l'association Sciences infuses.



Le coup de cœur de la ludothèque



Le silence de la campagne n'est troublé que par le chant des cigales... Soudain, un vrombissement se fait entendre et le calme de la prairie est perturbé par une file d'insectes lancés à toute vitesse dans une course effrénée ! Tiré de la série animée du même nom, **Minuscule est un petit jeu familial rapide et accessible à partir de 5 ans**, où chaque joueur connaît secrètement deux insectes qu'il souhaite voir arriver en tête de la course.



Fermeture estivale

La bibliothèque sera fermée les samedis matin du 15 juillet au 19 août inclus et la semaine du 14 au 19 août. La ludothèque fermera ses portes du 7 au 25 août.



BERGE DU LAC

Aménagement de la berge Nord du lac
Durée : juin à septembre 2017
 40.000 € TTC
 Financement 100% ville



RUISSEAU DE LA PITCHOUNELLE

Mise en sécurité de l'exutoire
Durée juin à septembre 2017
 450.000 €
 Financement : 100 % TM



WC DU LAC

Création d'un WC autonettoyant au lac
Durée mai - juin 2017
 55.000 € TTC
 Financement 100% commune



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PREISSAC

Création d'un ascenseur pour la mise en conformité PMR
Durée février à août 2017 (seulement pendant les vacances)
 200.000 € TTC
 Financement conseil départemental et commune



CHEMIN DU BOIS-DE-SAGET

Rénovation complète du réseau d'assainissement d'eaux usées - 2ème tranche
Durée juin à septembre 2017
 1.000.000 € TTC
 Financement 100 % TM



CHEMIN DU BOIS-DE-SAGET, RUE JEAN BOUIN ET RUE RONNIE PETERSON

Travaux de rénovation de l'éclairage public
Durée mai à août 2017
 270.000 € TTC
 Financement 25 % commune 75 % SDEHG



PIÉTONNIER ENTRE LA RUE DU VALLON ET LES ALLÉES DU VAL D'ARAN

Réfection
Durée juin 2017
 25.000 € TTC
 Financement 100 % TM



PARKING CRÈCHE DU PAYS DES FÉES

Amélioration
Durée juin 2017
 20.000 € TTC
 Financement 100 % TM

Contentieux PLU de Saint-Jean

Communiqué au conseil municipal du 30 mars 2017

Par décision en date du 14 mars 2017, la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux a annulé le jugement n°1203890, 1205737, 1205757 du 13 mars 2015 du tribunal administratif de Toulouse et la délibération de la communauté urbaine du Grand Toulouse du 28 juin 2012 approuvant la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) de la commune de Saint-Jean en vue de sa transformation en Plan Local d'Urbanisme.

De ce fait, le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Jean est annulé et le Plan d'Occupation des Sols approuvé en 2002 et modifié en 2005, redevient le document d'urbanisme réglementaire.

Le moyen retenu est celui tiré de la méconnaissance de l'article L. 300-2 du code de l'urbanisme. La Cour a, en effet, considéré que la délibération de la commune de Saint-Jean du 28 janvier 2008 prescrivant la mise en révision de ce document d'urbanisme ne comportait pas assez de précisions sur les objectifs poursuivis et était de nature très générale.

La cour a, par contre, considéré qu'aucun des autres moyens soulevés ne paraissait susceptible de fonder l'annulation de la décision contestée.

Pour rappel, ce sont la SARL Socoter, l'association SOS Patrimoine et M. et Mme Guy Redon qui sont à l'origine de ce recours pour excès de pouvoir.

Conjointement, la commune de Saint-Jean et Toulouse Métropole ont décidé de ne pas faire appel de cette décision auprès du Conseil d'Etat, comme la loi les y autorise.

En effet, un tel recours n'est pas suspensif de la décision et, de ce fait, le P.O.S. s'appliquera malgré tout. De plus, les délais habituels de règlement des contentieux auprès de cette

instance amèneraient vraisemblablement à une décision alors même que le PLUi-H serait en vigueur. En effet, l'arrêt du PLUi-H, en phase terminale d'élaboration, est prévu au mois d'octobre prochain, en vue de son approbation d'ici 12 à 18 mois.

Cette décision a plusieurs conséquences sur le plan de l'urbanisme :

- Les permis de construire obtenus et purgés de tout recours au 14 mars 2017 ne sont pas remis en cause ;
- Ceux en cours d'instruction feront l'objet d'un rejet s'ils ne sont pas conformes au POS ;
- La modification en cours du PLU devient caduque.

De manière plus générale, les règles du POS de 2005, s'appliquent. Ainsi :

- La servitude de projet du secteur de Besayre n'existe plus, la constructibilité devient ouverte, dans le cadre du respect des règles du POS (zone Uc) ;
- Les emplacements réservés existant dans le PLU de 2012 n'existent plus ;
- Il n'y a plus d'obligation de réalisation de 30 % de logements sociaux dans les opérations, cette disposition n'existant pas pour les POS ;
- Les Coefficients d'Occupation des Sols sont rétablis ;
- La superficie minimale des terrains est de nouveau applicable.

Tout en respectant la décision rendue, Madame le Maire regrette le délai dans lequel elle intervient, près de 9 ans après la délibération initiale. De plus, cette décision remet en cause le travail réalisé par la commune, par les services de Toulouse Métropole et de l'AUAT, mais aussi celui réalisé en concertation avec les associations. Enfin, il devient difficile d'expliquer à celles et ceux

qui veulent investir à Saint-Jean que le règlement qui s'applique date de 2005.

Toutefois, elle constate, avec satisfaction, que les moyens relevés par les requêteurs, relatifs à leurs propres intérêts, n'ont pas été approuvés par la Cour.

Il s'agit maintenant, pour la commune, de mettre en œuvre ses orientations d'aménagement et d'urbanisme qu'elle promet dans le prochain PLUi-H de Toulouse Métropole. Il est indispensable de pouvoir répondre aux nécessités qui sont les siennes, notamment en matière d'accueil des nouveaux habitants, dans le respect de la diversité sociale qu'elle promet. Sans cela, elle pourrait être lourdement pénalisée financièrement pour non-respect des obligations légales de réalisation de logements sociaux.

De plus, la commune s'est largement engagée dans l'accompagnement volontaire des préconisations des lois Grenelles I et II, renforcées par la loi ALUR de 2014, promouvant un urbanisme durable par la lutte contre l'étalement urbain et la déperdition d'énergie, la lutte contre la régression des surfaces agricoles et naturelles, une gestion économe des ressources et de l'espace, enfin par la préservation de la biodiversité.

Enfin, et comme elle l'a exprimé dans l'avis de la commune sur le projet de Mobilités 2020-2025-2030 du syndicat TISSEO – SMTC, la commune réclame haut et fort le développement d'une offre de transport en commun intermodale, rapide et cadencée vers Toulouse, afin de limiter le trafic routier au regard des nécessités d'accueil des nouvelles populations prévues dans le prochain Plan Local d'Urbanisme intercommunal, valant Programme Local de l'Habitat.

Retrouver le plan sur le www.mairie-saintjean.fr



Génération +

Comme en 2015, année de la création avec nos amis pêcheurs du lac, puis en 2016, Génération + était présent avec ses ateliers créatifs à la fête de la nature 2017

- pour les messagers de la nature, décorez vos nichoirs ;
- l'arbre à souhait (tradition hindoue et japonaise) ;
- le concours de dessin.

Plus que jamais dans le cadre du développement durable, nos priorités sont l'humain, suite à la caravane de l'accessibilité en 2016 et le soutien des nouveaux adhérents locaux de j'accède.com avec leur slogan « rejoignons le mouvement pour une cite accessible ». Et les animaux pour lesquels de nouvelles actions sont programmées dans un environnement sécurisé et préservé.



Le PETIT THÉÂTRE de Lilou

Créé depuis janvier 2017 et hébergé dans les locaux de la Mairie de Saint-Jean, le premier semestre a été constructif. Extrait de notre pièce l'auto-école lors du festival « Tous au Théâtre » qui a beaucoup fait rire. Nous préparons une nouvelle pièce : « Rencontres Impossibles », en espérant pouvoir la jouer à Saint-Jean le deuxième semestre 2017, ainsi que la totalité de la pièce l'auto-école. Concernant la partie sociale de notre association, nous travaillons avec deux associations caritatives qui aident notre atelier théâtre dans les activités annexes. Si vous désirez faire du Théâtre, jouer dans une pièce ou dans des sketches, participer aux activités annexes (couture, décors, sono etc.), nous vous accueillons avec plaisir. La cotisation pour l'année est de 30 euros.

Pour tous renseignements :
M. Davrinche Président
Tél. : 06 75 96 19 75
Mails : jbdavrinche@yahoo.fr

L'association don du sang : Qu'est-ce que le dvmo ?

2^{ème} partie

Le Don Volontaire de Moelle Osseuse sauve des vies.

Vous pouvez devenir donneur volontaire de moelle osseuse et augmenter ainsi le nombre de chances de trouver un donneur pour un malade en attente de moelle osseuse. Pour devenir donneur de moelle osseuse, il est indispensable de :

- être en parfaite santé,
- être âgé de 18 ans minimum à 50 ans révolus lors de l'inscription,
- accepter de répondre à un entretien médical et faire une prise de sang,
- accepter l'anonymat, le volontariat et le bénévolat,
- informer le centre donneur de tout changement important concernant son état de santé ou son lieu de résidence.

L'inscription n'est pas possible en cas d'affections cardiaques, d'hypertension artérielle, d'affections respiratoires, de maladies du système nerveux, d'antécédents de



cancer, d'affections métaboliques (diabète, hyperthyroïdie, insuffisance hépatique), d'antécédents de phlébites à répétitions ou d'embolie pulmonaire, de problèmes dorsolombaires invalidants, d'affections neuromusculaires, de comportements sexuels à risque, d'antécédents d'allergie sévère, de surcharge pondérale importante (IMC>30), de toute prise de médicaments à long terme (sauf contraceptifs).

Si vous êtes intéressé et si vous avez des questions à poser, vous pourrez le faire lors des prochaines collectes du don du sang se déroulant Espace René-Cassin (Salle Jean-Jaurès) le vendredi de 14h à 19h et le samedi de 9h à 13h lors des collectes de Septembre et Décembre 2017.

Golden Hawks

La nouvelle association Saint-Jeannaise de country line dance a démarré l'année 2017 par sa participation au Carnaval de la ville. Après avoir fait une démonstration de plusieurs chorégraphies qui a enthousiasmé le public présent, les danseurs et adhérents se joignaient au défilé dans la joie et la bonne humeur et ce, pour le plus grand plaisir de tous. Une semaine après, le samedi 25 mars, les Golden Hawks organisaient leur premier bal de country line dance à la salle Jean-Jaurès où une centaine de personnes venues de toute la région ont pu se détendre en dansant la country jusqu'à une heure avancée de la nuit et déguster les gâteaux faits « maison » par les adhérents. Une super soirée, de l'avis de tous ! Les organisateurs ont dû même refuser plusieurs dizaines d'entrées, la salle ne



pouvant contenir plus d'une centaine de personnes. L'organisation du bal dans une salle plus grande permettrait d'accueillir tous les passionnés de Country Line Dance désireux de passer un bon moment dans la joie et la convivialité et ainsi de faire connaître notre charmante petite ville dans toute la Région Occitanie.»

Croix-Rouge

Nos jeunes citoyens ont reçu le Prix du Civisme de l'Ordre National du Mérite

14 jeunes collégiens à Saint-Jean, bénévoles à la Croix-Rouge, ont reçu le Prix du Civisme Midi-Pyrénées de l'Association de l'Ordre National du Mérite pour leur engagement citoyen et leurs actions solidaires exemplaires depuis 4 ans au sein de leur association.

Cette reconnaissance a été remise par le Préfet de Région, accompagné des Présidents de Région, Département, Toulouse Métropole, de l'Inspecteur d'Académie et des dignitaires de l'Ordre National du Mérite.

Madame Vézian, Maire de St-Jean, Madame Moretto Adjointe à l'Éducation et à la Famille, les présidents locaux et dépar-

tementaux de la Croix-Rouge française, le Principal du collège, accompagnaient les jeunes de 12 à 15 ans et leurs parents. Plus habitués à donner qu'à recevoir, c'est avec beaucoup d'émotion qu'ils ont vécu cette cérémonie.



Rappelons leurs nombreuses interventions à Saint-Jean et au-delà :

- collectes alimentaires, vestimentaires, produits d'hygiène,
- actions pour les plus jeunes enfants défavorisés : Noël magique, sortie mer, découverte de l'équitation,...
- animation intergénérationnelle avec nos aînés,
- promotion des valeurs de la Croix-Rouge,
- formation aux gestes qui sauvent.

LES ANCIENS ROMAINS

« Les Anciens Romains de ST JEAN 31240 »... « Quèsaco ? »

L'association « les Anciens Romains du collège St Jean 31240 » s'inscrit dans l'histoire de notre commune d'une façon particulière. Pour les plus anciens l'ouverture du collège en 1975 représente une aventure qui a marqué et contribué au développement de la ville de Saint-Jean avec un fort sentiment d'appartenance à cette petite communauté qu'est le collège. A sa création, sa vocation première fut de rassembler les anciens élèves et enseignants autour d'évènements forts et c'est ainsi que les 20 ans, les 30 ans puis en 2015 les 40 ans du collège ont pu être fêtés, avec retrouvailles, échanges sympathiques et émouvants. Des moments forts gravés dans les mémoires.

Au-delà du plaisir de partager les souvenirs de nos « années collège », l'association s'est donnée pour mission de créer du lien entre toutes les générations, des plus anciennes à celles d'aujourd'hui et de promouvoir l'entraide et la solidarité entre tous. L'association est ouverte à tous « Les Romains » : anciens ou actuels élèves, enseignants, personnels éducatifs et administratifs, parents d'élèves et sympathi-

sants. Un élan fédérateur et de solidarité afin de promouvoir et d'enrichir le partage d'expériences autour d'initiatives telles que sorties, manifestations, soirées « promo », animations intergénérationnelles, Soutien à des projets pédagogiques, découvertes de métiers et coups de pouce pour les jeunes devant effectuer un stage en entreprise, etc. La diversité est un enrichissement. Devenez-vous aussi « Romain » du collège de Saint-Jean.

Contacts : Collège Romain Rolland,
chemin de Belbèze - 31240 St-Jean
romain.rolland31240@gmail.com
« Les Anciens Romains » de St-Jean 31240
<http://lesanciensromains.blogspot.fr/>



« Les Anciens Romains de Saint-Jean 31240 »



Secours Populaire

Le Secours Populaire Français rassemble des bénévoles de toute condition, opinion, origine, qui mettent la solidarité en mouvement et participent à la vie de l'association. Le Secours Populaire s'appuie sur l'engagement soutenu des bénévoles dans les activités de l'association. Chaque semaine, les bénévoles de l'antenne locale donnent de leur temps pour l'accueil, l'écoute, pour organiser le tri, le rangement, la manutention, la distribution alimentaire, pour préparer des évènements, entretenir les liens avec les partenaires.

Nous vous invitons à venir nous rencontrer à notre local.
9 avenue de Toulouse – Zone Loubet
– local 54
07 86 21 30 51
spf.lunion@gmail.com

Club de handball

La saison est presque terminée pour le Handball Club Saint-Jean. Le millésime 2016/2017 aura été - comme chaque année - bien rempli et avec son lot de bons résultats.

Les féminines auront particulièrement été en verve :

- les Seniors - assurées d'une remontée en championnat régional - disputeront les finalités territoriales (demies le week-end de l'Ascension, éventuelle finale celui du 10/11 juin)
- les -18 ans - premières de leur poule - ont remporté la finale régionale Honneur par 31 à 27 face à Condom, le week-end du 20 et 21 mai

A noter également le samedi 13 mai, de 10h à 12h, l'organisation d'un tournoi pour les moins de 9 ans, au Gymnase René Cassin. L'occasion pour le HBC Saint-Jean de mettre en avant l'importance donnée aux plus petits. Le Samedi matin est en effet consacré à la formation des moins de 9 ans et, pour la troisième année, des Babys (-6 ans). Enfin, en épilogue de la saison aura lieu le week-end du 17 / 18 Juin, à Belbèze, l'assemblée générale de l'association. Cet événement phare clôture chaque année par une journée de rassemblement, de détente et de jeu. Les 250 licenciés peuvent en effet s'y re-



trouver, aussi bien les Seniors (environ 50) que les jeunes (environ 200) ainsi que leurs parents. L'occasion évidemment de partager un bon repas, et de se mesurer sur des terrains de Handball sur herbe !

Les activités et les résultats du club sont également présentés, entre midi et deux, par le président.



Séverine Pinaud, championne du monde de tennis

Séverine Pinaud, monitrice au Tennis Club Saint-Jean et 27^{ème} joueuse française, a réussi l'exploit, avec ses deux coéquipières Caroline et Mathilde de s'imposer face à l'Espagne tenante du titre depuis 3 ans. La voici donc championne du monde des plus de 40 ans.

.....TOULOUSE MÉTROPOLE

UNE MÉTROPOLE AMBITIEUSE

Budget 2017 : l'investissement monte en puissance, les projets sortent de terre.

140 M €

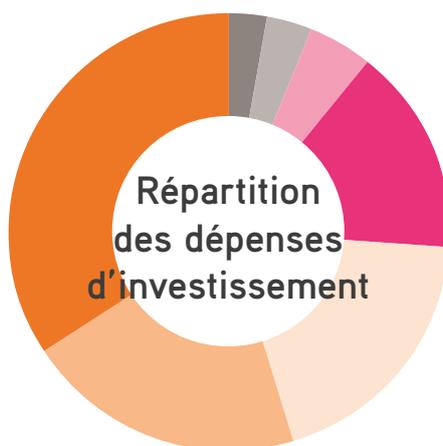
Déplacements
(voirie, transports en commun et modes alternatifs)

83 M €

Grands projets structurants
(Parc des Expositions, Toulouse EuroSudOuest-Matabiau, LGV...)

78 M €

Compétitivité économique/ emploi
(Toulouse Montaudran Aerospace, enseignement et recherche...)



63 M €

Habitat et cadre de vie
(Grand Parc Garonne, Grand Projet de Ville...)

18 M €

Services urbains
(déchets, propreté, assainissement...)

13 M €

Patrimoine
(parc auto, bâtiments...)

11 M €

Équipements culturels et sportifs

Des chiffres clés :

Les dépenses d'investissement (par opposition aux dépenses de fonctionnement) du budget principal passent de **296 M € en 2016** à près de **406 M € en 2017** (plus de 421M € en intégrant les nouvelles compétences).

toulouse
métropole

Etat civil

Naissances*



Maëva DA SILVA GRILO06/03/2017
 Robin STRUVE08/03/2017
 Céleste BERTHOLON14/03/2017
 Agathe SORBA26/03/2017
 Lola CARRIQUIRY31/03/2017
 Fanny BARRIOS16/04/2017
 Gabin CARÊME11/04/2017
 Baptiste FERRAN03/05/2017
 Leïna RAMI22/05/2017
 Marlon CHATAIGNIER LEBE ..25/05/2017

Madame le maire et son conseil municipal félicitent les heureux parents

Décès



Rosa POUGET née JOU23/01/2017
 Roger BERNARD30/01/2017
 Christian BORLA31/01/2017
 Jean-Paul POSTILLE08/02/2017
 Marie-Hélène VIOLLET
 née MOLINA16/02/2017
 Ginette NICOT née SOMMIER .17/02/2017
 Christian WELSCH21/02/2017
 Robert REVELLAT01/03/2017
 Jean GARRIGUES01/03/2017
 Jacqueline GARDES
 née PAILHOUS07/03/2017
 Louis PONTISSO11/03/2017
 Maurice DELMAS29/03/2017
 Yvette PEYRE née DUCLOS ...31/03/2017
 François BONATO01/04/2017
 Andrée ROBERT08/04/2017
 Jean COURET08/04/2017
 Gérard LOZES12/04/2017
 Colette LÉ née BRUN28/04/2017
 Pascal ALAUX13/05/2017

Madame le maire et son conseil municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles.

À VOTRE SERVICE

SÉCURITÉ-URGENCE

Police : 17

Pompiers : 18

Samu : 15

Toutes urgences : 112

Médecins de garde « Allô docteur » : 39 66

Centre antipoison : 05 61 49 33 33

Enfants disparus : 116 000

Enfance en danger : 119

SOS femmes battues : 36 19

Police municipale : 05 61 37 63 17

Portable : 06 75 08 49 12

Astreinte : 06 07 96 19 86

ÉLUS

Sénatrice : Françoise Laborde
 116, avenue des Minimes - 31200 Toulouse
 Tél. : 05 61 13 28 90

Député : Gérard Bapt
 Permanence : 5, rue Pierrette Louin.
 Apt D06 - 31500 Toulouse
 Tél : 05 34 25 02 90

Conseillers départementaux :
 Jean-Jacques Mirassou
 Marie-Dominique Vézian
 Tél : 05 34 25 02 90 (sur rendez-vous)

Maire : Marie-Dominique Vézian
 sur rendez-vous en mairie
 Tél : 05 61 37 63 02

Reprise des repas de quartiers

Avec l'arrivée des beaux jours, vous êtes nombreux à renouveler les repas entre voisins dans vos quartiers respectifs. Ces moments sont toujours l'occasion de rencontres, de partage, de convivialité et de bonne humeur.

La municipalité est très attachée au maintien de ces événements qui favorisent le « bien vivre ensemble ». C'est pourquoi si vous souhaitez bénéficier d'un prêt de matériel, il est indispensable d'en faire la demande auprès des Services Techniques, au plus tard 6 semaines avant la date de votre repas.

Afin de satisfaire au mieux chacun d'entre vous, il est recommandé, dans la mesure du possible, d'éviter les week-ends des manifestations municipales de grande ampleur, car la totalité du matériel est mobilisée à ces occasions.



Rapport accidentologie de 2001 à 2015

Entre 2011 et 2015 : **8 accidents corporels*** – 8 blessés hospitalisés et 2 blessés non hospitalisés.

Cela représente 0,29 % des accidents survenus sur les 37 communes de l'aire urbaine.

Saint-Jean ne figure pas dans le palmarès des intersections et des segments de voies les plus accidentogènes.

*Accident corporel : qui a fait l'objet d'un procès-verbal de la part de la Gendarmerie.

Une lecture éco-responsable

Si vous aussi, vous souhaitez lire Le lien sur internet, faites-le savoir via le site de la mairie en remplissant le formulaire en ligne sur la page d'accueil. Nous apposerons ensuite un autocollant sur votre boîte aux lettres, ce qui permettra ainsi aux distributeurs d'identifier les boîtes aux lettres à éviter.



Avec la mise en ligne du nouveau site internet, vous avez la possibilité de vous inscrire à la newsletter. C'est une lettre d'information qui vous sera envoyée par mail pour vous donner des informations hors bulletin municipal et site. Elle vous permettra de toujours rester informé sur l'actualité de votre ville. Pour cela il vous suffit d'indiquer votre courriel en bas de la page du site.

Expression libre de la majorité

Le 7 mai dernier, Emmanuel Macron a été élu Président de la République. Cette élection marque un renouvellement de la gouvernance de notre pays, lors d'un scrutin particulier.

A Saint-Jean, 3 électeurs sur 4 se sont exprimés pour le projet porté par Monsieur Macron, mais aussi pour que les valeurs de notre République l'emportent sur la haine, le rejet de l'autre et la rancœur. Nous ne pouvons que nous en réjouir car nous avons fait du « Vivre Ensemble » le cœur d'une politique dont nous avons été les précurseurs il y a plusieurs années. Nous menons des actions et des projets qui s'adressent à tous les Saint-Jeannais, sans exclusions. La liberté, l'égalité et la fraternité ont triomphé du nationalisme haineux et nous sommes fiers d'y avoir contribué. De plus, nous sommes convaincus que les crises que traversent notre pays doivent trouver des réponses dans la construction d'une politique rassemblant toutes les forces de notre pays, et non en cherchant les divisions ou l'exclusion. C'est également ainsi que nous entendons poursuivre notre politique. A travers les concertations organisées et à venir, à travers la recherche de partenariats pour développer

des projets, ou à travers la mobilisation de nos ressources pour maintenir la qualité de nos services publics, nous œuvrons chaque jour pour faire de Saint-Jean une ville où il fait bon vivre et où chacun d'entre vous peut s'épanouir. Par ailleurs, si l'annulation du Plan Local d'Urbanisme de la commune par la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux freine la réalisation de nouveaux logements sur la commune, il n'en demeure pas moins que nous restons soumis aux obligations de construction inscrites au Programme Local de l'Habitat de Toulouse Métropole. C'est ainsi que nous sommes déterminés à voir le prochain PLUi-H aboutir afin de ne pas risquer des pénalités financières plus fortes que celles actuelles. Mais nous sommes vigilants pour que ce document, qui sera prochainement présenté, respecte les choix Saint-Jeannais d'un développement mesuré. Après une année budgétaire qui nous permet d'aborder plus sereinement l'avenir, nous poursuivons notre politique dans le respect des engagements qui ont fait que vous nous avez confié la mission d'administrer la commune. Aujourd'hui, nous sommes fiers du chemin parcouru malgré les difficultés, mais aussi grâce à vos encouragements.

Expression des groupes d'opposition

L'audit des finances communales réalisé fin 2015 a mis en évidence des axes d'amélioration importants sur la gestion de la commune (organisation des services, politique d'achat, gestion des ressources humaines...). En 2016, les premiers efforts de maîtrise des finances ont commencé à porter leurs fruits : baisse des dépenses de gestion courante et légère baisse des charges de personnel. Du coup, comme nous l'avions annoncé en mars 2016 lors du vote du budget, l'augmentation des impôts votée par la Majorité n'a servi qu'à ponctionner un peu plus nos concitoyens de près de 170000 €. Les faits nous donnent raison : nous n'avions pas néces-

sité d'augmenter ceux-ci. Mais, les bonnes résolutions et la dynamique de 2016 semblent être oubliées : le budget 2017 proposé par la Majorité se signale de nouveau par une augmentation des dépenses de fonctionnement... Nous n'avons pas voté ce budget 2017 dans ces conditions, car il ne poursuit pas l'effort de 2016 et semble retomber dans les travers des mandatures précédentes. Coté budget d'investissement, nous avons proposé à la Majorité de terminer le grand chantier 'Les Granges' avant de lancer d'autres chantiers d'ampleur afin d'éviter d'avoir à recourir à l'emprunt, malgré les taux d'intérêt bas en cette période.

LES ÉLUS DE MIEUX VIVRE À SAINT-JEAN :

Philippe ECAROT, Marianne MIKAHALOFF, Patrick DURANDET, Catherine FLORES, Christine LE FLAHAT

Nous voici dans l'entre 2 tours de la Présidentielle, et une période incertaine se profile. Aussi la cohésion de notre société devient la priorité majeure afin de continuer à construire ensemble notre avenir. En ce qui concerne notre municipalité, les axes de développement raisonné doivent être tracés afin que notre vie au quotidien se réalise dans un espace immobilier maîtrisé et non subi, dans une course sans fin. Quelques progrès ont été enregistrés dans les réalisations concernant notre cadre de vie, qui demeurent malheu-

reusement insuffisantes, notamment les piétonniers et zones cyclables. Un projet avec une réelle ambition semble désormais nécessaire, eu égard l'urbanisme trop dense avec un seul espace vert limité, La Tuilerie, pour une commune dépassant les 10 000 habitants. En outre, la sécurité quotidienne de nos concitoyens ne doit pas être assurée uniquement lorsque l'actualité nationale l'exige.

Nous demeurons naturellement à l'écoute de nos concitoyens afin de satisfaire au mieux vos attentes.

L'ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE DE « REUSSIR SAINT-JEAN ENSEMBLE » (PERMANENCE PROCHE DES SERVICES DE LA POLICE MUNICIPALE) :

Pierre SAULNIER : saulnier.pierre31@orange.fr et Franck CHRISTMANN, Conseillers Municipaux 31240 SAINT-JEAN

Coup de cœur du jury de la journée du livre dans la catégorie « NOUVELLES »

« Des Arbres et de l'Amour » de Mathilde Penas

« Bonjour, je m'appelle Lucie et comme toutes les semaines ma mamie vient me chercher à l'école le mercredi. Nous allons toujours nous balader dans les rues de Toulouse et surtout dans les parcs. Car ma mamie adore les arbres et dans la ville c'est le seul endroit où il y en a.

J'ai toujours des tas de choses dans mes poches et à la première poubelle, je jette tout sans regarder.

- Attention il ne faut pas tout jeter dans la même poubelle ! dit mamie

- Ben pourquoi ?

- Parce que les déchets n'ont pas tous la même importance. Prend par exemple les papiers, il faut les mettre dans les poubelles prévues pour ça.

- Ça ne sert à rien, de toute façon ils ne peuvent plus servir !

- Au contraire. Si tu les mets dans la bonne poubelle, ils serviront à refaire du papier et nous couperons moins d'arbres.

- Pourquoi tu me parles des arbres ? c'est quoi le rapport ?

- Le papier est fait à partir d'arbres, donc il faut en couper beaucoup pour faire du papier.

- Ah bon, je ne savais pas !

- On ne vous apprend rien à l'école ? Plus nous réutilisons de papier moins nous coupons d'arbres.

- Tu te rappelles ton papi ?

- Non pas trop

- Il était garde forestier

- C'est quoi un garde forestier ?

- C'est quelqu'un qui protège et qui nettoie les forêts. Je vais te raconter une histoire ...

Mon papi protégeait une forêt à côté de Toulouse. Une grande forêt, très grande. Un jour des gens l'ont acheté pour faire du papier. Mon papi n'a pas voulu laisser ses arbres se faire couper. Pour empêcher ça il s'est battu, il a fait des pétitions et des manifestations. Il s'est même attaché à l'un d'eux. On en a parlé dans tous les journaux et il a sauvé plus de la moitié des arbres. Toute sa vie il a protégé la forêt pour éviter qu'elle soit détruite.

Ma mamie dit qu'il aimait tellement les arbres qu'il est maintenant l'un d'eux.

Je ne suis pas sûre que ce soit vrai mais juste pour ne pas risquer de couper mon papi, je jette maintenant les papiers dans la bonne poubelle et tout le monde devrait faire pareil. »



Interview de Mathilde

Le lien : Comment as-tu eu l'idée de cette nouvelle « Des arbres et de l'amour » ?

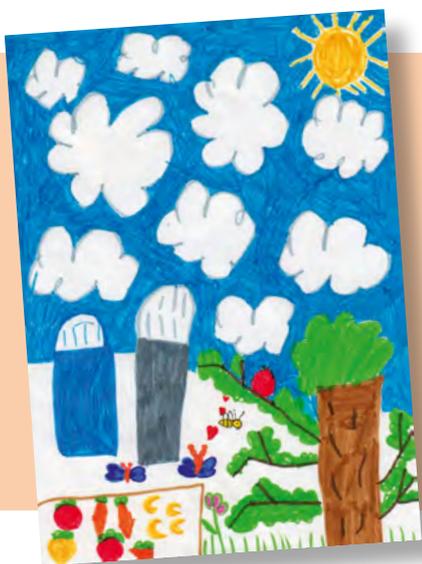
Mathilde : Souvent des idées viennent dans ma tête et j'ai envie de les écrire. Là, j'ai pensé à mon grand-père, qui n'est pas garde forestier. J'ai pensé aussi à ce que M^{me} Meillet, notre maîtresse nous a dit sur la forêt à côté de mon école.

Le lien : Tu viens d'être lauréate pour la 2^{ème} année du prix Coup de Cœur du Jury. D'où te vient ce talent ?

Mathilde : J'aime beaucoup lire. Depuis que je suis toute petite, j'ai envie d'écrire des histoires. J'écris pour moi, des choses personnelles que je fais lire à mes proches et à ma famille. J'aime bien créer des personnages d'enfants et les faire parler.

Le lien : Que veux-tu faire comme métier plus tard ?

Mathilde : J'aimerais être écrivain. J'aime beaucoup les fictions, les policiers et suis fan d'Harry Potter.



ONT ÉGALEMENT REMPORTE UN PRIX :

Dans la catégorie Poèmes : Sidonie Clauzade avec « Si... »
(CE1, classe de Mme Janzac, école Marcel-Langer)

Dans la catégorie Nouvelles (7-8 ans) : Morgan Saliba Lopez avec « le robot prisonnier » (CP, classe de Mme Thouement, école Preissac)

Dans la catégorie Nouvelles (9-10 ans) : Paloma Oix, Lylou Merit, Manon Pascotto, Quitterie Jobbé Duval et Emma Naws Portefaix avec « Hier encore » (CM1, classe de Mme Hugot, école Marcel-Langer)

Dans la catégorie Nouvelles (11-12 ans) : Louis Meynaud avec « Le paradis sur terre » (CM2, classe de Mme Besse, école du Centre)

Dans la catégorie illustration : Mila Artero
(GS, classe de Mme Kyristos, école Preissac)

VEND.
07
JUIL.

2017
21h00



GABRIEL SAGLIO & LES VIEILLES PIES

Concert gratuit - Entrée libre
Dès 19h restauration rapide
Infos spectacles : 05 61 37 63 28
www.mairie-saintjean.fr



concert du

saintjean